



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Jeudi, 2 mars 2023, 19h

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC EST par les présentes donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **jeudi, 2 mars 2023 à 19h** à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 mars 2023

2. Ressources matérielles et immobiliers

2.1 Les équipements Colpron St-Clet Inc. : acceptation de la soumission SCL-30304 pour la réparation du tracteur Valtra T161

3. Urbanisme

3.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demande acceptée pour le 162, chemin Saint-Féréol (lot 5 015 382)

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres ce 28^e jour du mois de février de l'an 2023.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, greffier-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 2 mars 2023 à 19h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^e jour du mois de février de l'an 2023.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier